

# l'affiche

## Évaluation des enseignants

Plusieurs milliers de collègues ont signé la pétition mise en ligne par le SPELC pour dire leur opposition au projet de réforme de l'évaluation des enseignants tel qu'il a été présenté en novembre 2011.

Forte de ce soutien massif, la Fédération des SPELC a demandé et obtenu un entretien avec la directrice générale des ressources humaines (DGRH) au Ministère de l'Éducation nationale.

Le SPELC a ainsi pu exprimer ses plus vives réserves, particulièrement le fort risque de dégradation des relations dans les établissements si le chef d'établissement (qui n'est pas le supérieur hiérarchique des maîtres dans l'enseignement privé sous contrat) était amené à évaluer la pratique pédagogique des enseignants.

### Des explications ont été apportées :

- **disparition de la note chiffrée ;**
- **auto-évaluation annuelle de l'enseignant et transmission pour validation à l'inspecteur pédagogique de sa discipline ;**
- **entretien individuel d'évaluation générale avec le chef d'établissement tous les 3 ans ;**
- **disparition des grilles de rémunérations actuelles (avec avancement au grand choix, au choix ou à l'ancienneté) au profit d'une grille unique avec possibilité de « gagner » un certain nombre de mois (réduction de durée dans l'échelon). Cette nouvelle grille aurait le même coût que le dispositif actuel ;**
- **mise en place d'un dispositif d'évaluation des équipes et de l'établissement.**

Un des objectifs annoncés par la DGRH est de mettre en place une « gestion » de proximité des ressources humaines, particulièrement des enseignants.

Ce projet est encore soumis à la discussion et donc susceptible d'évoluer.

### La Fédération des SPELC

**n'appelle pas à la grève le 31 janvier 2012.**

Elle restera extrêmement attentive à l'évolution de ce dossier particulièrement sensible, mais refuse de pénaliser les jeunes et les établissements à ce jour.

